

PAR COURRIEL

Le 23 septembre 2020

Cette lettre a été envoyée à tous les partis politiques fédéraux.

Monsieur/Madame,

Objet : Le STTP exige l'expansion des services à Postes Canada, l'amélioration des lois sur le travail, et l'adoption de mesures face à l'urgence climatique

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes représente quelque 60 000 membres dans l'ensemble du pays.

La majorité de nos membres travaillent à Postes Canada, mais nous représentons aussi des travailleurs et travailleuses du secteur privé, entre autres dans les domaines des messageries, de l'entretien ménager et des soins d'urgence.

Bref, le STTP représente des travailleurs et travailleuses essentiels, qui sont en première ligne, et qui n'ont jamais cessé de travailler depuis le début de la pandémie de COVID-19.

La crise n'est pas terminée, et nous veillons à assurer la sécurité de nos membres qui continuent de livrer les biens dont la population a besoin.

La pandémie a révélé de nombreuses failles dans notre système. Viser un retour à la normale ne doit pas être notre objectif, puisque la « normale » ne fonctionnait pas pour bien des gens.

Il faut réfléchir à des solutions qui nous feront progresser et qui nous empêcheront de répéter les mêmes erreurs.

Protection et création d'emplois par la diversification du service postal public

L'économie va continuer de dépendre de la livraison et des services fiables mis à la disposition de la population. À l'heure actuelle, nous ignorons combien de temps durera la pandémie, mais il semble qu'elle sera présente encore un certain temps.

En ce moment, les géants comme Amazon font des affaires d'or, engrangeant des millions de dollars grâce à l'exploitation de travailleurs et travailleuses. Plutôt que de les laisser exploiter une main d'œuvre vulnérable, nous devons nous mobiliser pour faire en sorte que Postes Canada soit l'option de choix en matière de livraison au pays.

Cela fait des années que nous préconisons de tirer parti de la formidable capacité du service postal public pour offrir davantage de services générateurs de revenus et dont les laissés-pour-compte pourront profiter.

La campagne « Vers des collectivités durables » vise la mise en place d'un service postal novateur, qui s'occupe des populations durement frappées par la fermeture de succursales bancaires. Nous pouvons ainsi veiller à la protection des emplois.

La diversification des services permettra de conserver les emplois actuels et d'en créer d'autres.

Voici des exemples de cette diversification : création d'une banque postale, rénovation écologique des bureaux de poste et mise en place d'un service de vigilance auprès des personnes âgées et des populations vulnérables.

L'avenir post-pandémie sera fonction de la bienveillance des gens les uns envers les autres.

Comme vous le savez, « Causer du tort à l'un d'entre nous, c'est causer du tort à tous. » Nous devons continuer de défendre le mieux-être et la sécurité d'autrui, et ce, au travail, à la maison et au sein de la collectivité.

La pandémie a jeté la lumière sur de nombreux enjeux, dont les problèmes inhérents à une économie fondée sur les profits plutôt que sur le mieux-être des travailleurs et travailleuses et de leur famille. Soyons à l'avant-plan et insistons sur la nécessité de mettre en œuvre des changements majeurs et des solutions novatrices.

Diversification des services

L'initiative « Vers des collectivités durables » est axée sur la diversification : prestation de services bancaires, service de vigilance auprès des personnes âgées et installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. La pandémie a mis en lumière les désavantages que comportent les solutions fondées sur les lois du marché pour les personnes vivant dans des conditions précaires, qu'elles soient âgées, pauvres, ayant des limitations fonctionnelles, Autochtones, ou racisées. Mettons un terme à l'injustice et choisissons d'avancer « Vers des collectivités durables ».

La prestation de services bancaires redonnera aux populations des régions éloignées l'accès à des services financiers. Elle sera avantageuse pour tous, évitera aux familles et aux travailleurs et travailleuses à faible revenu de devoir se tourner vers des prêteurs sur salaire, et elle permettra la préservation des emplois à Postes Canada.

Il importe par ailleurs d'élaborer un mécanisme de vigilance auprès des personnes âgées et des autres populations vulnérables, ce qui contribuera à bâtir la solidarité sociale. Ailleurs dans le monde, certains services postaux publics proposent un service de vigilance auprès des personnes âgées, comme en France et au Japon. Ce qui fonctionne là-bas peut aussi fonctionner ici.

La rénovation écologique de certains immeubles de Postes Canada peut être réalisée par des membres du STTP et permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Si cette mesure se concrétise, l'avenir sera prometteur.

La diversification de la livraison à domicile par l'ajout de services destinés aux personnes âgées et aux personnes ayant des limitations fonctionnelles, entre autres, constitue la voie d'avenir. Les factrices et facteurs connaissent déjà les quartiers où ils livrent le courrier. Ils sont donc bien placés pour effectuer régulièrement des visites de vigilance aux personnes vulnérables.

Partout dans le monde, nous voyons les gens s'entraider en raison de la pandémie, alors imaginez un tel esprit de solidarité et d'entraide mis à la disposition des gens qui en ont le plus besoin.

Voilà un avenir qu'il vaut la peine de défendre.

Écologiser l'économie

Le STTP est également très préoccupé par la gravité catastrophique de l'urgence climatique. Nous insistons pour que la prochaine contribution nationale déterminée du Canada, qui sera soumise dans le cadre de l'accord de Paris aux fins de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, comprenne les éléments suivants :

- a) Des efforts plus ambitieux pour limiter, d'ici 2100, le réchauffement climatique à 1,5 degré par rapport aux niveaux préindustriels;
- b) Une référence au rôle des sociétés d'État et du secteur public pour accroître ces ambitions et soutenir une transition juste.

Nous nous attendons également à ce que le gouvernement respecte sa promesse d'adopter une loi sur la transition équitable qui soit ambitieuse et qui renferme un engagement clair envers les travailleuses et travailleurs des secteurs concernés.

Le gouvernement devrait également investir massivement dans les infrastructures vertes pour nous permettre de respecter nos engagements en matière de climat.

En tant que service public respecté et fiable, Postes Canada est bien placée pour donner l'exemple en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle peut y parvenir en électrifiant son parc de véhicules. Il est techniquement possible de le faire. Cette mesure non seulement réduirait son empreinte carbone, mais encouragerait aussi d'autres secteurs de l'économie et d'autres entreprises à faire de même.

Postes Canada pourrait aussi devenir le principal agent de livraison du dernier kilomètre afin de réduire les embouteillages causés par l'intensification croissante de la circulation urbaine.

La rénovation des infrastructures de Postes Canada, grâce à l'installation de panneaux solaires, fait également partie de la campagne « Vers des collectivités durables ». Par ailleurs, l'installation de ces panneaux solaires pourrait être réalisée par des travailleurs et travailleuses des postes.

Améliorer les lois fédérales sur le travail pour protéger les travailleuses et travailleurs

Le monde du travail change. Les emplois stables, permanents et à plein temps disparaissent et sont remplacés par une multitude de petits contrats, souvent gérés au moyen d'une application mobile.

L'an dernier, le STTP a mené une campagne de syndicalisation auprès de 3 000 travailleurs et travailleuses qui livraient les plats commandés en ligne à l'aide de l'application de la multinationale Foodora. Comme bon nombre d'autres travailleurs et travailleuses de l'économie des petits boulots, ils ont eu droit à un traitement plutôt inéquitable et misérable de la part de la multinationale.

Le 25 février, nous avons remporté une décision historique. La Commission des relations de travail de l'Ontario a déclaré que les livreurs et livreuses étaient des entrepreneurs dépendants, à l'instar des employées et employés qui dépendent de leur employeur, et que l'application mobile était un outil de l'employeur.

La décision leur accordait aussi le droit de se syndiquer en Ontario. Le STTP demande que ce droit soit élargi au reste du Canada.

Le STTP propose quatre pistes de solution : mettre fin à la classification erronée des travailleurs et travailleuses; protéger les droits des travailleurs et travailleuses lorsqu'une entreprise change de main; obliger les multinationales qui nient les droits des travailleurs et travailleuses à rendre des comptes; et protéger les travailleurs et travailleuses en cas de faillite.

Les travailleurs et travailleuses doivent pouvoir bénéficier de conditions de travail équitables et de droits fondamentaux. Les employeurs de l'économie des petits boulots refusent de leur accorder de tels droits et continuent de les considérer à tort comme des entrepreneurs indépendants.

Développer et diversifier un service public apprécié

Le STTP représente fièrement des travailleurs et travailleuses du secteur privé qui œuvrent dans les domaines suivants : entretien ménager, livraison, dont la livraison de commandes de restaurant, conduite de véhicule, entreposage, imprimerie et répartition des services d'urgence, entre autres.

Nous avons l'avantage de voir à l'œuvre la puissance du plus grand réseau logistique au Canada. Nous voyons le potentiel de notre pays : nos membres sont engagés et continueront à se battre pour une société meilleure.

En période de crise, nous savons que les services publics sont les piliers qui soutiennent les personnes dans le besoin. Commençons dès maintenant à renforcer notre service postal public.

La nouvelle session parlementaire est l'occasion de mettre en place des assises dont la stabilité et la solidarité accrues seront profitables à l'ensemble de la population.

En espérant avoir l'occasion d'en discuter davantage, je vous prie d'agrérer, [Monsieur/Madame], mes salutations distinguées.

Solidarité,

Jan Simpson
Présidente nationale
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

C.c. Comité exécutif national du STTP
Comités exécutifs régionaux du STTP
Permanentes et permanentes syndicaux nationaux et régionaux du STTP
Spécialistes du STTP

/bk sepb 225 /jrg scfp 1979